**TECHNILINE**

Société Anonyme à conseil d’administration au capital de 5.963.413,00 euros

Siège social: 164 boulevard Haussmann

75 008 Paris

450 657 234 RCS Paris

DEMANDE D’ENVOI DE DOCUMENTS

Concernant l’Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 3 juin 2015

Je soussigné :

NOM :

Prénom usuel :

Domicile :

Propriétaire de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ actions nominatives

et/ou de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ actions au porteur,

de la Société Anonyme TECHNILINE

reconnais avoir reçu les documents afférents à l'Assemblée Générale précitée et visés à l'article R.225-81 du Code de Commerce,

demande l'envoi des documents et renseignements concernant l’Assemblée Générale Mixte
du 3 juin 2015, tels qu’ils sont visés par l'article R.225-83 du Code de Commerce.

Fait à , le 2015.

Signature

Conformément à l'article R. 225-88 alinéa 3 du code de Commerce, les actionnaires titulaires d'actions nominatives peuvent, par une demande unique, obtenir de la Société l'envoi des documents et renseignements visés aux articles R. 225-81 et R.225-83 du code de Commerce, à l'occasion de chacune des assemblées générales ultérieures. Au cas où l'actionnaire désirerait bénéficier de cette faculté, mention devra être portée sur la présente demande.